



curafutura

Die innovativen Krankenversicherer
Les assureurs-maladie innovants
Gli assicuratori-malattia innovativi

10 ANS
JAHRE
ANNI

Communiqué de presse

Berne, 26 septembre 2023

Nette hausse des primes pour 2024: les payeurs de primes sont pénalisés par le report des réformes du système de santé, telle que la révision des marges de distribution des médicaments

Une discussion sur le catalogue de prestations doit également être menée

La prime moyenne pour l'année 2024 augmente de manière importante avec une hausse de 8,7%. Cette hausse reflète l'augmentation des coûts, qui sont en nette croissance dans presque tous les groupes de prestations de l'assurance obligatoire des soins (AOS). Face à cette évolution, curafutura déplore l'inaction politique et en particulier le fait que le Département fédéral de l'intérieur (DFI) n'a pas suffisamment exploité les mesures de maîtrise des coûts immédiatement disponibles.

La prime moyenne augmentera de 8,7% l'année prochaine. "curafutura s'est engagée jusqu'à la dernière minute pour que la révision des marges de distribution des médicaments soit mise en œuvre par le Département fédéral de l'intérieur DFI ", explique Pius Zängerle, directeur de curafutura. La révision des marges de distribution aurait permis des économies immédiates de 60 millions de francs ainsi que des économies supplémentaires se chiffrant en centaines de millions de francs grâce à une utilisation plus fréquente des médicaments génériques et biosimilaires à la place des médicaments originaux. "Le DFI a maintenant renoncé à cette réduction des coûts – du moins provisoirement. C'est incompréhensible au vu de la charge financière supplémentaire pour les assurés".

EFAS et TARDOC permettront de réaliser des économies considérables

D'autres réformes d'importance systémique et permettant de faire des économies sont en discussion et doivent encore franchir la ligne d'arrivée. Il s'agit premièrement du financement uniforme des prestations ambulatoires et stationnaires (EFAS), qui permettra de faire des économies dépassant le milliard de francs. 2) Il s'agit deuxièmement du nouveau tarif médical TARDOC, qui doit remplacer le TARMED obsolète, et qui aura également un effet de réduction des coûts. Le concept de neutralité des coûts du TARDOC garantit une évolution des coûts inférieure à la moyenne et permet d'économiser 600 millions de francs sur trois ans.

Une discussion sur l'extension du catalogue de prestations doit être menée

Pour freiner la hausse des coûts, curafutura estime qu'une discussion sur l'extension du catalogue des prestations dans l'assurance de base doit également être menée. En effet, celui-ci comprend près de 98% de ce qui est aujourd'hui médicalement possible. "Si nous voulons soulager les payeurs de primes, nous devons remettre en question l'extension complète que nous nous permettons actuellement", souligne Pius Zängerle. Il est également nécessaire d'éviter les prestations superflues, voire même contreproductives, en unissant les forces des fournisseurs de prestations, des porteurs de coûts et des patients.

Plusieurs propositions de réforme auraient des effets néfastes sur le système

curafutura met par ailleurs en garde contre un certain nombre de propositions de réformes qui circulent à l'heure actuelle et qui auraient en réalité pour effet de détériorer le système de santé. Elles ont



curafutura

Die innovativen Krankenversicherer
Les assureurs-maladie innovants
Gli assicuratori-malattia innovativi

notamment en commun de détourner l'attention des priorités que représentent la révision des marges de distribution des médicaments, le financement uniforme EFAS et la révision du tarif médical grâce au TARDOC – ces trois projets sont en cours de finalisation et devraient aboutir prochainement. Une fois que ces trois réformes seront achevées et entrées en vigueur, il y aura de la place pour de nouvelles réformes qui ont le potentiel de maintenir le système de santé suisse parmi les meilleurs du monde, tout en mettant l'accent sur le fait qu'il reste finançable.

Contact:

Adrien Kay, responsable communication: adrien.kay@curafutura.ch, 079 154 63 00